

Le combat féministe et ses enjeux - **Corrigé**

1. Mise en route

- Citez en binômes les 3 conquêtes féministes qui vous semblent fondamentales. Justifiez votre classement.

Le droit de vote (en France, depuis 1945; en 2015, un seul pays au monde en l'accorde pas, l'Arabie Saoudite) – le droit à l'avortement (en France, depuis 1975: cf. Loi Veil) – l'entrée dans le monde du travail – le droit d'avoir un compte en banque – la disparition de la notion de chef de famille, etc.

Chronologie droits des femmes Michèle Vianès

1882 : Les lois Ferry instaurent l'enseignement primaire obligatoire et laïque ouvert aux filles comme aux garçons (gratuit depuis 1881).

1884 : Rétablissement du divorce (Loi Naquet)

1907 : Les femmes mariées peuvent disposer librement de leur salaire

1913 : Congés payés de maternité (4 semaines)

1924 : Les programmes scolaires filles et garçons deviennent identiques

1936 : Alors qu'elles ne sont ni électrices ni éligibles 3 femmes sont nommées sous-secrétaires d'Etat dans le gouvernement de Léon Blum : Cécile Brunswig, Irène Joliot-Curie et Suzanne Laure

1938 : Abrogation de l'incapacité civile et suppression de l'autorité maritale : les femmes peuvent s'inscrire à l'université sans l'autorisation de leur mari. Mais il conserve le droit d'imposer le lieu de résidence et d'interdire à son épouse de travailler !

1944 : Les femmes sont électrices et éligibles dans les mêmes conditions que les hommes
1945 : Notion de salaire féminin supprimé, à travail égal, salaire égal

1946 : Le préambule de la Constitution pose le principe de l'égalité H/F dans tous les domaines

1960 : Les mères célibataires peuvent avoir un livret de famille

1965 : Les femmes peuvent gérer leurs biens propres (ouvrir un compte bancaire) et exercer une activité professionnelle sans le consentement de leur mari

1967 : Loi Neuwirth la contraception est autorisée (remboursée par la sécurité sociale en 1974)

1970 : Suppression de la notion de chef de famille dans le Code civil

1973 : La mère peut, comme le père transmettre sa nationalité à son enfant légitime ou naturel

1975 : Loi Veil sur l'interruption Volontaire de Grossesse (remboursée en 1982) Obligation de mixité dans tous les établissements publics d'enseignement

1979 : Convention des Nations Unies sur l'élimination des discriminations envers les femmes (CEDAW), ratifiée par la France en 1983

1980 : Loi sur le viol 1982 : Statut de conjoint collaborateur pour les artisans et commerçants

1983 : Loi Roudy : égalité professionnelle entre les sexes

1985 : Egalité des époux dans la gestion des biens de la famille et des enfants

1989 : Première campagne nationale contre les violences conjugales 1990 : La Cour de cassation reconnaît le viol entre époux

1992 : Loi contre le harcèlement au travail 1994 : Le nouveau code pénal reconnaît comme circonstances aggravantes les violences commises par un conjoint ou un concubin **1999** : Révision de la Constitution pour favoriser l'égalité des femmes et des hommes **2000** : Egal accès des hommes et des femmes aux mandats électoraux et aux fonctions électives

2001 : Loi concernant le choix du « patronyme » de son enfant

2003 : Accord cadre relatif à l'amélioration de la place des femmes et des jeunes filles dans les milieux scientifiques et techniques

2006 : L'âge minimum requis pour le mariage est le même pour les 2 sexes (18 ans) Les circonstances aggravantes en cas de violences s'appliquent également pour l'ex conjoint, concubin ou pacsé.

Extrait des 10 mots qui font la France www.regardsdefemmes.fr

- *Citez en binômes des luttes qui restent à mener.*

2. CO sur les inégalités salariales: Le Décryptage Éco (France Info jeudi 5 novembre 2015) Les femmes sont-elles toujours moins bien payées que les hommes?)

<http://www.franceinfo.fr/emission/le-decryptage-eco/2015-2016/le-decryptage-eco-05-11-2015-05-11-2015-08-10>

1) Associez le chiffre à l'information correspondante:

1. Différence entre les retraites **B 39%**

2. Différence entre le salaire moyen **C 16,3%**

3. Différence entre le salaire moyen en France **A 15%**

2) *D'après la Commission européenne, combien de temps serait nécessaire pour atteindre l'égalité salariale complète?*

Il faudrait 70 ans, soit deux générations.

3) *La simple discrimination est-elle la cause principale de ces écarts de salaire selon une étude de la Dares*? Justifiez.*

Non, car elle ne représente au final que 5 à 8% de l'écart total si on l'isole. L'essentiel du problème est structurel (points développés par la suite).

4) *Citez quelques métiers où la part de féminisation se trouve autour de 90%.*

Au choix: assistante maternelle, aide à domicile, employée de maison, secrétaire de direction, coiffeuse, esthéticienne, infirmière et aide-soignante.

(voir plus en détail le lexique des métiers et la féminisation des termes ou non si besoin.)

5) *Dans sa conclusion, le journaliste propose des pistes de politiques publiques à mener. Lesquelles, parmi les suivantes, sont citées?*

π La meilleure orientation des élèves.

π Des subventions pour l'embauche des femmes.

π L'amélioration de l'opinion publique sur certaines professions.

π Une plus grande sensibilisation des entreprises à ce problème.

π Un durcissement des sanctions face aux pratiques discriminatoires.

***Dares : Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques**

2. CE: La "taxe rose" sur les femmes: vrai scandale ou simple 'loi' du marché? (L'Express du 3-XI-2014)

a. Hypothèses sur le contenu de l'article

Prenez connaissance du titre et faites des hypothèses: D'après vous, que peut être la "taxe rose"? À quelle rubrique cet article appartient-il: société? Culture? Économie? Politique? Faits divers? Sport? Pourquoi?

Lisez le chapeau pour comprendre le titre et pour identifier le positionnement du journaliste: qu'est-ce que la taxe rose? Quelle est la position du journaliste sur la question?

Un coût ajouté sur de nombreux produits du quotidien pour les femmes.

Le journaliste est un peu dubitatif sur le bien-fondé de la dénonciation de ce scandale (comme l'indique le titre): cf. emploi du conditionnel et question finale

b. Identifier les références socioculturelles de l'article

“A quoi pensent les femmes le matin en se rasant?” (l. 1): référence à une phrase de Fabius attribuée à tort à Sarkozy sur sa décision de se présenter ou non aux élections présidentielles.

Pour en savoir plus: <http://www.phrasitude.fr/2015/08/jy-pense-en-me-rasant-la-petite-phrase.html>

“Le collectif féministe Georgette Sand “ (l. 3): George Sand est le pseudonyme d'Amantine Aurore Lucile Dupin, baronne Dudevant, romancière, auteur dramatique, critique littéraire française, journaliste, née à Paris le 1er juillet 1804 et morte au château de Nohant-Vic le 8 juin 1876. Elle compte parmi les écrivains prolifiques avec plus de soixante-dix romans à son actif, cinquante volumes d'œuvres diverses dont des nouvelles, des contes, des pièces de théâtre et des textes politiques. À l'image de son arrière grand-mère par alliance, qu'elle admire, Madame Dupin (Louise de Fontaine 1706-1799), George Sand prend la défense des femmes, prône la passion, fustige le mariage et lutte contre les préjugés d'une société conservatrice.

“ les services de Bercy “ (l. 15): Le ministère de l'Économie et des Finances est souvent surnommé « Bercy » du fait de son installation dans le quartier de Bercy, dans le 12e arrondissement de Paris.

“Le cabinet d'Emmanuel Macron” (l. 16): reformulation de l'expression

précédente pour désigner à travers son ministre le Ministère de l'Économie

c. Comprendre le problème qui est dénoncé

Relevez la phrase qui explique en quoi consiste le “scandale de la taxe rose”:

“La taxe rose est une bizarrerie tarifaire en vertu de laquelle un article estampillé “pour femmes”, [...] coûte souvent plus cher que son équivalent masculin [...].”

Montrez les répercussions de ce scandale.

Suite à l'enquête de terrain menée par le collectif féministe Georgette Sand, une pétition a été signée par 20000 personnes, cette taxe dénoncée dans les journaux dont un en a fait sa Une et la secrétaire d'État aux Droits des femmes a alerté le Ministère de l'économie qui a diligenté une enquête pour “mesurer la réalité du phénomène.”

En quoi le spécialiste en marketing Pierre-Louis Desprez relativise-t-il ce scandale?

Bien qu'il reconnaisse cette pratique préjudiciable et trompeuse, il pointe que d'autres collectifs sont touchés, comme les sportifs, par ce type de taxe.

Qu'est-ce que le “marketing genré”? Quel impact économique a-t-il?

Marketing à l'adresse d'un consommateur défini par son genre.

Dans ce cas, les femmes paieraient environ 1000 euros de plus par an que les hommes pour les produits qui leur sont destinés.

NB: Derrière cette appellation anglo-saxonne, se cache un concept tout droit venu des Etats-Unis qui consiste à segmenter l'offre produit en fonction du sexe. (SLATE.FR)

d. Identifiez le ton du journaliste en décodant l'implicite de son discours

Prend-il position pour ou contre la dénonciation de ce scandale? Justifiez votre réponse en vous appuyant sur des éléments lexicaux et syntaxiques.

Le journaliste adopte un ton un peu moqueur et dubitatif:

- **“Les femmes paieraient plus cher”**

- **“La polémique a-t-elle lieu d'être?”**

- **“A` quoi pensent les femmes le matin, en se rasant?”**

- “ce qu'il est désormais convenu d'appeler “le scandale de la taxe rose””
- “Georgette Sand parcourt en dilettante”
- “écarts de prix en apparence abusifs”
- “Sauf à être accro au rose, rien n'empêche une femme de se raser les jambes ou les aisselles avec un rasoir masculin.”
- “La taxe rose, qui grèverait à en croire Georgette Sand, le budget des Françaises de quelque 1000 euros chaque année, a finalement des allures de goutte d'eau.”

e. Un peu de lexique...

Relevez dans l'article les expressions équivalentes à...

- *Prendre les femmes pour des imbéciles: prendre pour des pigeons*
- *Faire connaître, révéler: porter sur la place publique*
- *Attesté d'une authenticité, d'une certaine marque: estampillé*
- *Au nom de: en vertu de*
- *En amateur: en dilettante*
- *À la recherche de: en quête de*
- *Être en première page: faire la Une*
- *Trouver une action intéressante: saluer*
- *Nuire, porter préjudice à: desservir*
- *Découpage du marché en sous-ensembles homogènes de consommateurs, selon un ou plusieurs critères géographiques, socio-économiques, psychologiques, psychographiques, situationnels: segmentation du marché*
- *Dans ce cas: en l'occurrence*
- *Adorer: être accro à*
- *Un peu de: un brin de*
- *Aggraver une situation: rajouter une couche de*
- *La situation est devenue insupportable: la coupe est pleine*

Pour en savoir plus:

<http://tpe-egalite-professionnelle-homme-femme.e-monsite.com/pages/evolution-de-la-femme-dans-le-monde-du-travail-et-application-juridiques-la-concernant.html>

Fiche conçue par Nicolas Bertrand et Christine Comiti



Fiche partagée sous licence libre - <http://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/2.0/fr>